Futur Étudiant ?

Par **Lucas06**, le **09/02/2018** à **17:48**

Bonjour à tous,

Je m'appelle Lucas, j'ai 29ans et habite dans le Sud-Est de la France.
Ayant fini mes études d'Économie-Gestion il y a quelques années, j'ai toujours continué à me former en parrallèle de mes jobs et pense actuellement à reprendre une formation en Droit afin d'améliorer mes connaissances de ce domaine.

Après quelques recherches, je suis tombé sur ce forum qui me semble être le lieu de débat parfait pour analyser la question plus profondément et prendre une décision réfléchie.

J'ai hâte de pouvoir communiquer et débattre avec vous à propos de tout et n'importe quoi :)

Par **LouisDD**, le **09/02/2018** à **19:45**

Bonsoir

Bienvenue à vous !!
Puissiez vous trouver les réponses que vous cherchez !

Au plaisir de vous lire

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/02/2018** à **07:46**

Bonjour et bienvenue sur Juristudiant !

N’hésitez pas à intervenir sur le forum et à poser toutes vos questions.

Par **Lorella**, le **10/02/2018** à **12:07**

Bonjour Lucas

Dans quelle situation êtes vous actuellement ? En emploi (nature contrat) ou au chômage ?

Je vous pose cette question par rapport au financement de la formation. Quand on quitte le système scolaire, universitaire, on passe au régime de la formation continue.

Par **Lucas06**, le **12/02/2018** à **14:28**

Bonjour Lorella,

Je suis actuellement cadre dans une startup en informatique.
Pour le financement, je vais faire simple en premier temps, gratuit via des moocs, à commencer par le mooc "Le droit, est-ce pour moi ?".

Par la suite, je ferais soit des cours du soir après le travail, soit une formation continue via OPCA.

Merci pour ces pistes de réflexion sur mon éventuelle future formation.

Par **Lorella**, le **12/02/2018** à **17:57**

Je pratique de temps en temps les moocs et je trouve cela intéressant pour savoir si le domaine nous intéresse et qu'on a envie de poursuivre.

Vous avez aussi des cours à distance payants, cela vous permet de suivre ces cours selon vos disponibilités. Je pense notamment au CNAM.

Vous pouvez utiliser votre CPF - Compte personnel de formation. Il fait partie du CPA - Compte personnel d'activité.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10705

Pour des formations en présentiel, vous avez encore le CIF - Congé Individuel de Formation via l'OPCA.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14018

Et bien évidemment le site du ministère du travail, rubrique formation professionnelle
http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/

Il faut savoir qu'une réforme de la formation professionnelle continue est en cours et que ça risque de bouger beaucoup.

Par **Lucas06**, le **12/02/2018** à **18:04**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour Lorella,

Aucun souci, je suis beaucoup les actualités à ce propos.
CIF, DIF, CPF, OPCA... n'ont pas de secret pour moi ;)

Bonne journée à vous

Par **Lorella**, le **12/02/2018** à **18:06**

Parfait !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés